



Avec l'application citoyenne TellMyCity Prime, signalez plus facilement aux services municipaux les problèmes rencontrés dans la ville (éclairage, propreté, espaces verts, stationnement, nuisibles...).

Vous avez repéré une anomalie sur l'espace public ? Vous pouvez la signaler grâce à l'application à partir de votre smartphone ou de votre ordinateur, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

1 - Téléchargez gratuitement l'application sur [Google Play](#) [2] ou l'[App Store](#) [3] ou rendez-vous sur <http://go.tellmycity.com/> [4]

2 - Créez un compte (en indiquant un mail, un identifiant et un mot de passe)

3 - Signalez l'anomalie en précisant l'endroit où a été repéré le problème. Vous pouvez joindre une photo et ajouter un commentaire.

Votre signalement sera automatiquement transmis aux services municipaux.

Une fois votre signalement émis, vous recevrez des notifications pour suivre le traitement de votre demande, jusqu'à ce que l'intervention soit terminée.

A noter : il est nécessaire de télécharger la dernière version de l'application : "[TellMyCity Prime](#)" et non pas "TellMyCity"

Source URL: <https://www.epernay.fr/article/signalement-anomalie>

Liens

[1] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/article/tell_my_city_prime.jpg

[2] <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.spallian.tmc&hl=fr>

[3] <https://apps.apple.com/fr/app/tellmycity-prime/id1449737781>

[4] <http://go.tellmycity.com/>